AVERTISSEMENTS AGRICOLES DLP-2-12-69 993021

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION DE BOURGOGNE ET FRANCHE-COMTÉ - 21, Route de Seurre 21 BEAUNE - Tél. 5.17

ABONNEMENT ANNUEL 25

COTE-D'OR - DOUBS - HAUTE-SAONE - JURA - SAONE-ET-LOIRE - TERRITOIRE DE BELFORT - YONNE - NIEVRE

Régisseur de recettes de la Direction Départementale de l'Agriculture - C.C.P. DIJON 3405 12 K

Supplément n° 1 au Bulletin n° 110 - NOVEMBRE 1969 -

AUX ABONNES DU SERVICE DES AVERTISSEMENTS AGRICOLES DE BOURGOGNE ET FRANCHE-COMTE - CAMPAGNE 1970

L'abonnement que vous avez souscrit au cours de l'année 1969 se termine le 31 Décembre prochain.

Afin de vous permettre de renouveler votre abonnement pour la prochaine campagne qui débutera le 1er Janvier 1970, je vous indique ci-dessous les tarifs en vigueur :

- Abonnement ordinaire .... 25 Francs
- Abonnement collectif :
  1°) à une même adresse .... 25 F. + 10 F. par série supplémentaire de bulletins
  2°) à plusieurs adresses .... 25 F. + 20 F. par adresse supplémentaire
  3°) à plusieurs Stations d'Avertissements .... 25 F. + 20 F. par Station supplémentaire.

La documentation générale (revues, tracts...) dont peuvent bénéficier les abonnés, indépendamment du Bulletin technique et de ses suppléments, ne fera l'objet, pour les abonnements collectifs que d'un seul service.

Les versements doivent être faits de préférence avant le 31 Décembre 1969, au :

- C.C.P. DIJON N° 3405 12 K

Régisseur d'Avances et de Recettes
Direction Départementale de l'Agriculture de la Côte d'Or
Cité Dampierre - 21 DIJON.

Les chèques bancaires seront rédigés également au nom du Régisseur d'Avances et de Recettes et envoyés à l'adresse ci-dessus.

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie - Inspecteur de la Protection des Végétaux - Circonscription phytosanitaire "BOURGOGNE ET FRANCHE-COMTE" :

H. SOULIE.

Imprimerie de la Station de Bourgogne et Franche-Comté - Le Directeur-Gérant : L. BOUYX.

P282